May 7, 2019

33rd Session of the UPR Working Group

Review of Côte d'Ivoire

Thank you Mr. President,

Armenia welcomes the delegation of Côte d'Ivoire and thanks for the presentation of the national report.

Armenia appreCôte d'Ivoire's commitment for ratification of the legal instruments, such as the Convention on the Rights of Persons with Disabilities and the intention to ratify the International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance.

Armenia notes with satisfaction actions aimed at strengthening the women’s rights, such as the intention to implement a national gender policy (adopted since 2009), national programs for the empowerment of women and most importantly an action plan for the implementation of resolution 1325, women, peace and security and **recommends** to continue steps towards women empowerment and guaranteeing equal opportunities.

Armenia commends Côte d'Ivoire for the adoption of a five-year Action plan (2016 - 2020) to combat trafficking in persons, together with a national strategy and **recommends** to intensify efforts in this area.

We wish the delegation of Côte d'Ivoire all the success in the third UPR cycle.

I thank you.

33e session du Groupe de travail de l’EPU

**Côte d'Ivoire**

Intervention de la Délégation de l’Arménie

Genève, le 7 mai 2019

Merci, Monsieur le Président,

L'Arménie salue la délégation de la Côte d’Ivoire et la remercie pour la présentation de son rapport national.

L’Arménie se félicite de l’engagement de la Côte d’Ivoire en faveur de ratification des instruments juridiques, plus particulièrement celle de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, ainsi que l’intention de ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les Personnes contre les disparitions forcées.

L'Arménie salue les actions de la Côte d’Ivoire visant à renforcer les droits des femmes, telles que la volonté de réaliser une politique nationale d'égalité des genres (adoptée depuis 2009), des programmes nationaux d'autonomisation des femmes et notamment un plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 « Les femmes, la paix et la sécurité ». Elle lui **recommande** de poursuivre cet engagement en faveur de l'autonomisation des femmes et de la garantie de l'égalité des chances.

L'Arménie félicite la Côte d'Ivoire d'avoir adopté un plan d'action quinquennal (2016-2020) contre la traite des êtres humains, ainsi que sa stratégie nationale, et **recommande** d'intensifier les efforts dans ce domaine.

Pour conclure, l’Arménie souhaite le plein succès à la délégation de la Côte d’Ivoire durant son Exercice de l’EPU.

Je vous remercie.

*Mlle. Varduhi SAHAKYAN*